

A EE • Falkenplatz 11 • Postfach • 3001 Bern

A l'attention des représentants des médias

Berne, le 23 septembre 2011

Communiqué de presse

## **La Suisse ne doit pas manquer le virage énergétique**

**La Suisse ne doit pas manquer le virage énergétique. La transition vers le renouvelable est programmée depuis l'accident de Fukushima et l'abandon inéluctable de l'énergie nucléaire. Le potentiel économique est important, estime l'Agence pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (AEE). Mais il n'y a pas une énergie renouvelable à privilégier. La réussite de cette conversion passe par la diversité des ressources. Y compris les pompes à chaleur. C'est ce qu'entend promouvoir l'AEE dans tous les cantons romands.**

En tournant le dos au nucléaire, la classe politique suisse a la chance unique de pouvoir assurer au pays un avantage économique, de créer des milliers d'emplois et de développer son indépendance énergétique en fondant sa politique sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

### **Une loi trop timide**

L'AEE encourage les cantons romands à donner des impulsions en ce sens au moyen d'un cadre législatif à la fois incitatif et contraignant. Pour l'AEE, la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie est un pas supplémentaire dans cette direction mais trop timide pour pouvoir atteindre les objectifs fixés. L'AEE a répondu en ce sens à la consultation lancée par l'Etat de Vaud à propos de sa nouvelle loi sur l'énergie..

Les impulsions données par le parlement vaudois ces dernières années ne trouvent malheureusement pas toutes une concrétisation dans ce projet de loi alors qu'elles constituent l'occasion idéale pour donner un nouvel élan à la politique énergétique de ce canton. Des mesures plus contraignantes peuvent être adoptées sans mettre en danger le tissu économique du canton de Vaud. Les efforts en matière de promotion économique devraient être ciblés sur les technologies vertes et des moyens financiers supplémentaires engagés par l'Etat dans ce secteur.

### **Développer toutes les énergies renouvelables**

Pour réussir plus rapidement la transition du nucléaire aux énergies renouvelables, il faut toutes les développer, souligne l'AEE. La diversité accroît la sécurité énergétique. Les installations d'énergies renouvelables décentralisées et disséminées en plusieurs lieux peuvent se compléter. En l'absence de vent, il y a généralement du soleil. A défaut, le relais peut-être pris par l'hydraulique, le biogaz, les pompes à chaleur, les centrales à bois ou géothermiques.

L'AEE regrette que les pompes à chaleur ne soient pas considérées comme faisant partie des énergies renouvelables comme le prévoit la législation fédérale. Exclure une technologie est un principe fondamentalement faux. Le droit suisse en matière d'énergie vise des objectifs (part du renouvelable) et des valeurs limites (étiquette énergie), mais pas des interdictions ou obligations de techniques ou de modèles. Il s'agit donc de fixer des exigences d'efficacité minimales.

### **Un terme aux chauffages à mazout et au charbon**

Avant d'autoriser le remplacement d'installations de chauffage, l'AEE estime qu'il faudrait exiger une analyse thermique du bâtiment et des mesures d'isolation en cas de déficience. La fin des radiateurs électriques est un bon pas, mais le renouvellement des chauffages à mazout et à charbon devrait également être interdit, sauf exceptions accordées à des conditions définies par le règlement et limitées dans le temps. Le fonds de l'énergie devrait être augmenté afin de disposer des moyens financiers plus importants pour encourager la conversion. Une RPC cantonale devrait pallier à la liste d'attente de la RPC fédérale. Les normes de construction devraient être plus strictes et la politique en matière d'installations de panneaux solaires plus souple.

Cette vision, l'AEE entend la défendre dans tous les cantons romands dans les mois à venir en encourageant des parlementaires de tous les courants politiques à la défendre afin de réussir le virage énergétique qui est aussi un virage du développement durable.

### **A propos de l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE) :**

L'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE) s'engage aux niveaux fédéral, cantonal et communal ainsi qu'au-delà de nos frontières pour que la politique énergétique soit le théâtre de décisions favorables au climat, à l'économie et à la population. Nous nous engageons donc pour la promotion des énergies solaire, hydraulique et éolienne, de la géothermie, de l'utilisation des propriétés énergétiques du bois et de la biomasse et du recours à la chaleur ambiante au moyen de pompes à chaleur. Nous luttons également pour l'assainissement énergétique complet de bâtiments et d'installations, de même que pour une utilisation rationnelle de l'énergie qui permettent une amélioration de l'efficacité énergétique dans l'économie et les transports.

En tant qu'association faîtière, l'AEE défend les intérêts des entreprises qui jettent les fondements d'une vie et d'une économie durables grâce à des solutions énergétiques performantes et innovantes. En effet, seules les entreprises qui disposent de la liberté d'action nécessaire sont en mesure de fournir des prestations leur permettant de s'affirmer sur le marché mondial et de créer des emplois ainsi que d'améliorer la qualité de vie et le bien-être.

Dans cette perspective, l'AEE informe le grand public et les décideurs, pallie le manque de connaissances et les réserves, noue des contacts et encourage le dialogue entre les différents acteurs de la politique énergétique. Ce faisant, elle demeure toujours objective, équitable et impartiale.

### **Contact et informations complémentaires:**

Jérôme Christen

Coordinateur romand

Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

079 213 42 56